

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

وزارة التجارة

المديرية الجهوية للتجارة باتنة

مصلحة الإعلام الاقتصادي وتنظيم السوق

مكتب الإعلام الاقتصادي والإحصائيات

***Bilan périodique relatif aux
ventes en soldes au titre de la
période hivernale de l'année
2016 (Annexe VII).***

Sommaire

I.	Eléments d'information et d'analyse découlant de l'exploitation des données chiffrées	
	I-1. Demandes formulées.....	1
	I-2. Autorisations délivrées	4
	I-3 . Infractions relevées	7
	I-4. Sanctions prononcées.....	9
II.	Propositions utiles.....	11
III.	Appréciations et avis de la Direction Régionale du Commerce et des DCWs rattachées.....	11

I.1. DEMANDES FORMULEES :

Le tableau ci-dessous fait ressortir les principales données chiffrées relatives au nombre de demandes formulées au niveau des six (06) Directions du Commerces des Wilayas relevant de la compétence territoriale de la Région de Batna :

REGION ET WILAYAS RATTACHEES A LA DRC	NOMBRE DE DEMANDES DEPOSEES			REPARTITION DES DEMANDES DEPOSEES PAR NATURE D'ACTIVITES														Nombre total de commerçants au stade de détail qui exercent les activités ayant fait l'objet de demandes d'exercice sous forme de ventes en soldes (année 2016).
	2016	2015	EVOLUTION (%)	Habilleement et chaussures		Articles pour bébés		Articles de sport et loisirs		Meubles et ameublement		Appareils électroménagers et électroniques		Lustrerie et décoration		Autres activités exercées (à mentionner)		
				2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	
OEB	06	03	100%	05	02	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	01*	01	1385
Batna	03	03	0	-	-	-	01	02	02	-	-	01	-	-	-	-	-	440
Biskra	11	1	1000%	11	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1206
Tébessa	03	03	0	03	02	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		01	1252
Constantine	61	63	-3,17%	45	54	05	04	03	02	01	02	03	01	-	-	04**	-	2326
Khenchela	05	03	66,66 %	05	-	-	03	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	618
<u>Total Régional</u>	<u>89</u>	<u>76</u>	<u>17,10%</u>	<u>69</u>	<u>59</u>	<u>05</u>	<u>08</u>	<u>05</u>	<u>04</u>	<u>01</u>	<u>02</u>	<u>04</u>	<u>01</u>	-	-	<u>05</u>	<u>02</u>	<u>7227</u>

(*): – Commerce de détail des produits de parfumerie et cosmétiques (01) ;

(**): – Commerce de détail des produits de parfumerie et cosmétiques (03) ; Commerce de détail Couture et broderie (01).

Représentation graphique :

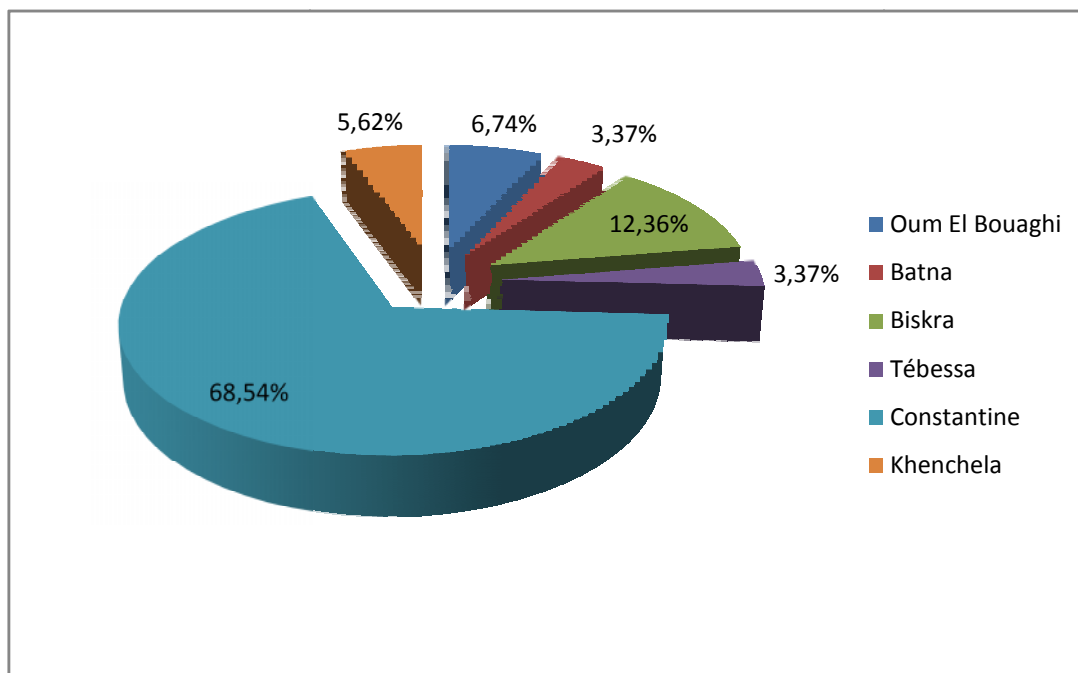


Fig.1. Répartition des demandes formulées par les DCWs de la DRC Batna

Durant la période hivernale de l'année 2016, un nombre global de 89 demandes a été enregistré au niveau de la Région de Batna. La majeure partie de ces demandes a été enregistrée au niveau de la DCW de **Constantine** qui totalise 61 demandes, suivie de la DCW de Biskra avec 11 demandes, le reste des DCWs, à savoir (Oum-El-Bouaghi, Khenchela, Batna et Tébessa), enregistrent 17 demandes.

L'analyse qui précède fait ressortir quatre (04) grands groupes (DCWs) comme suit :

- Nombre important (Constantine): 61 ;
- Nombre moins important (Biskra): 11 ;
- Nombre assez faible (Oum-El-Bouaghi et Khenchela): 11 ;
- Nombre faible (Batna et Tébessa): 6.

Par ailleurs les demandes formulées sont majoritairement orientées vers le domaine de l'habillement et chaussures, avec un taux de 77,52% des demandes par rapport au total. Les 25,48% de demandes restantes sont partagées entre d'autres activités, à savoir les articles pour bébés, les articles de sport et de loisirs, les meubles et ameublement et appareils électroménagers et électroniques.

La répartition des demandes formulées par activité est présentée dans le graphe qui suit :

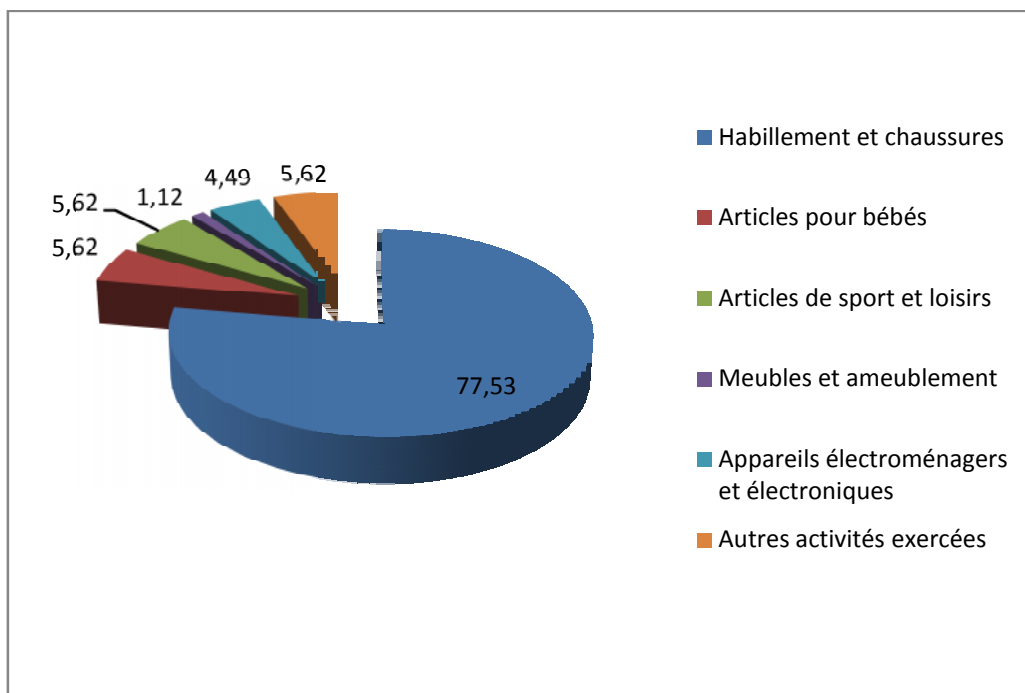


Fig.2. Répartition des demandes formulées par activités

D'autre part, il faut signaler que, malgré les efforts déployés par les services des DCWs en matière de vulgarisation et de promotion de ce type de vente, le bilan des soldes d'hiver 2016 reste mitigé, même s'il y a une augmentation par rapport au nombre de demandes formulées au titre de l'année 2015 avec 76 demandeurs de plus que l'année passée au titre de la même période.

Cette évolution est représentée par le graphe qui suit :

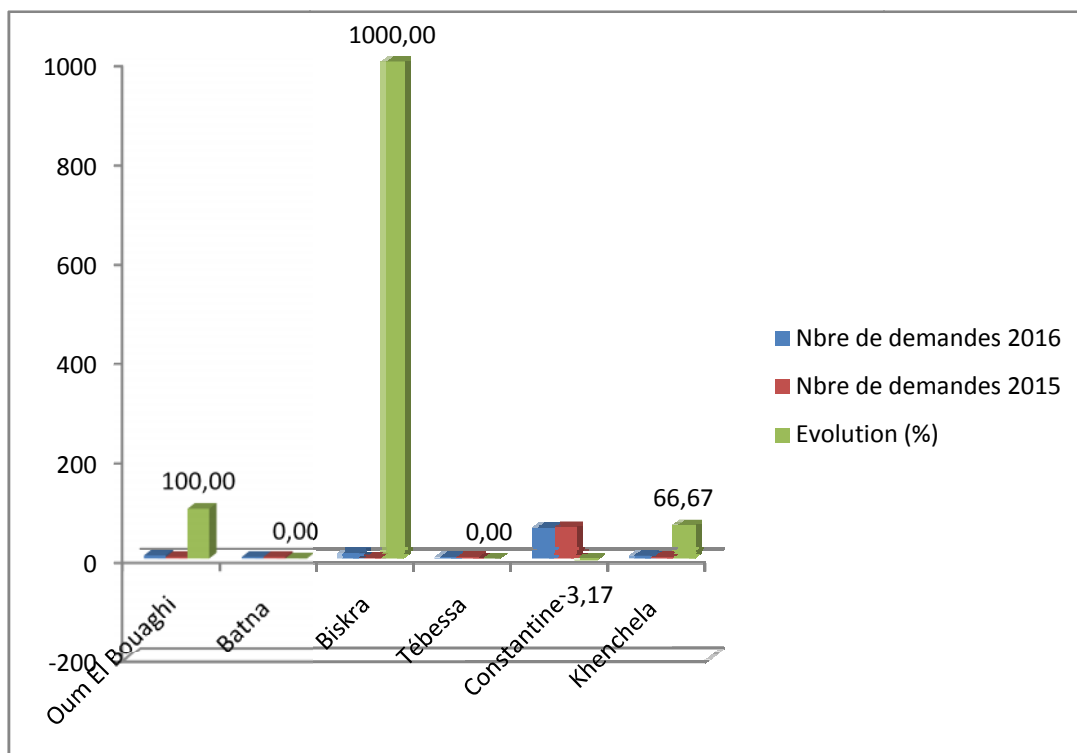


Fig.3. Evolution des demandes formulées.

I.2. AUTORISATIONS DELIVREES :

Le tableau ci-après fait apparaitre, les données recueillies et consolidées par les services de la Direction Régionale du Commerce - Batna -, ayant trait au nombre d'autorisations délivrées au niveau de la Région.

REGION ET WILAYAS RATTACHEES A LA DRC	NOMBRE D'AUTORISATIONS DELIVREES			REPARTITION DES AUTORISATIONS DELIVREES PAR NATURE D'ACTIVITES														Nombre total de commerçants au stade de détail qui exercent les activités ayant fait l'objet de demandes d'exercice sous forme de ventes en soldes (année 2016).
	2016	2015	EVOLUTION (%)	Habilleme nt et chaussures		Articles pour bébés		Articles de sport et loisirs		Meubles et ameublement		Appareils électronénagers et électroniques		Lustrerie et décoration		Autres activités exercées (à mentionner)		
				2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	
OEB	01	03	-66,66%	01	01	-	01	-	-	-	-	-	-	-	-	-	01	1385
Batna	03	03	0	-	-	-	01	02	02	-	-	01	-	-	-	-	-	440
Biskra	09	01	800%	09	01	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1206
Tébessa	03	02	50%	03	01	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	01	1252
Constantine	61	63	-3,17%	45	54	05	04	03	02	01	02	03	01	-	-	04	-	2326
Khenchela	05	03	66,66%	05	-	-	03	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	618
<u>Total Régional</u>	<u>82</u>	<u>75</u>	<u>9,33%</u>	<u>63</u>	<u>57</u>	<u>05</u>	<u>09</u>	<u>05</u>	<u>04</u>	<u>01</u>	<u>02</u>	<u>04</u>	<u>01</u>	-	-	<u>04</u>	<u>02</u>	<u>7227</u>

(*): Manque des factures d'achat ;

(**): Retard enregistré dans le dépôt des demandes d'autorisations.

Les différentes DCWs de la Région de Batna ont délivré au total 82 autorisations au titre des soldes d'hiver 2016, contre 75 autorisations pour la même période de l'année 2015. La plupart des autorisations concerne le secteur de l'habillement et chaussures.

En outre, il y a lieu de signaler que le nombre d'autorisations dans toutes les DCWs de la région, à l'exception la **DCW de Constantine**, n'est pas égale au nombre de demandes, cette inégalité se justifie par la non conformité des ventes réalisées par rapport aux conditions prévues par le décret précité.

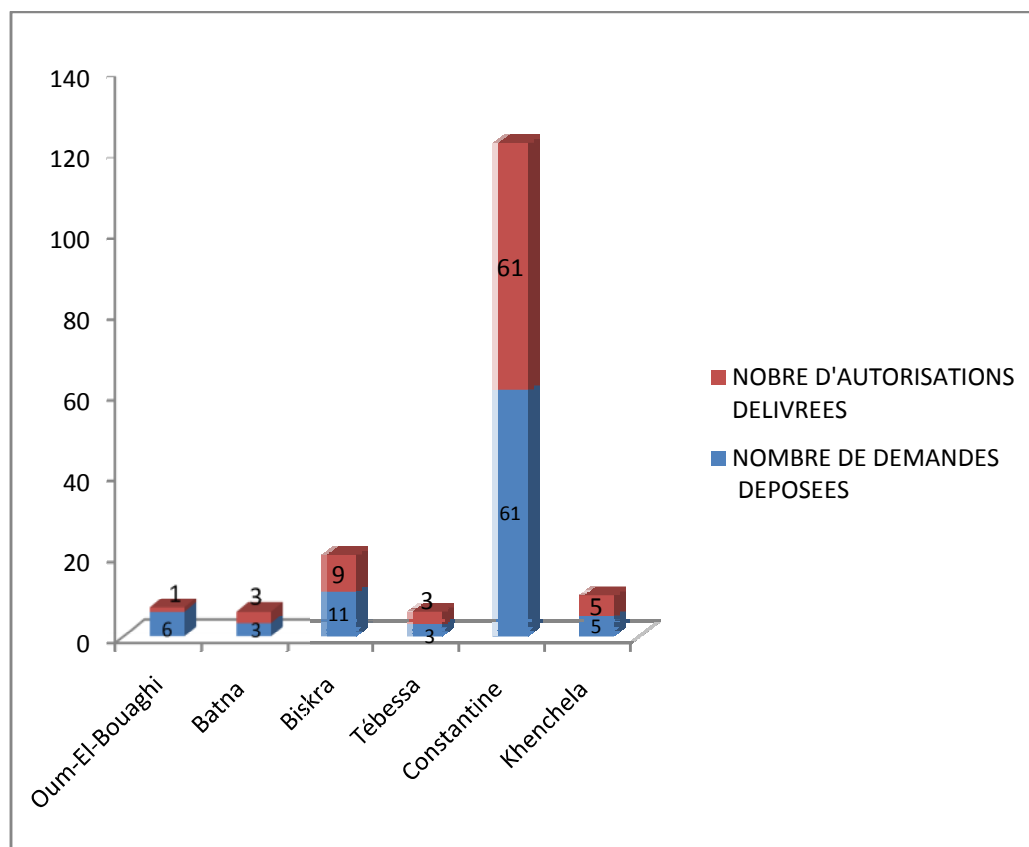


Fig.4. Nombre d'autorisations par rapport au nombre de demandes.

Toutefois, les données enregistrées (demandes formulées et autorisations délivrées) ne peuvent être significatives si elles ne sont pas comparées au nombre de commerçant exerçant ce type d'activité.

En outre, la hausse qu'a connue le nombre d'autorisations délivrées (82) au titre de l'année 2016 par rapport à la même période (75) de l'année 2015 est relative.

A cet effet le graphe suivant illustre l'écart existant entre le nombre d'autorisations délivrées et le nombre de commerçants pratiquant ce type d'activité au niveau des wilayas.

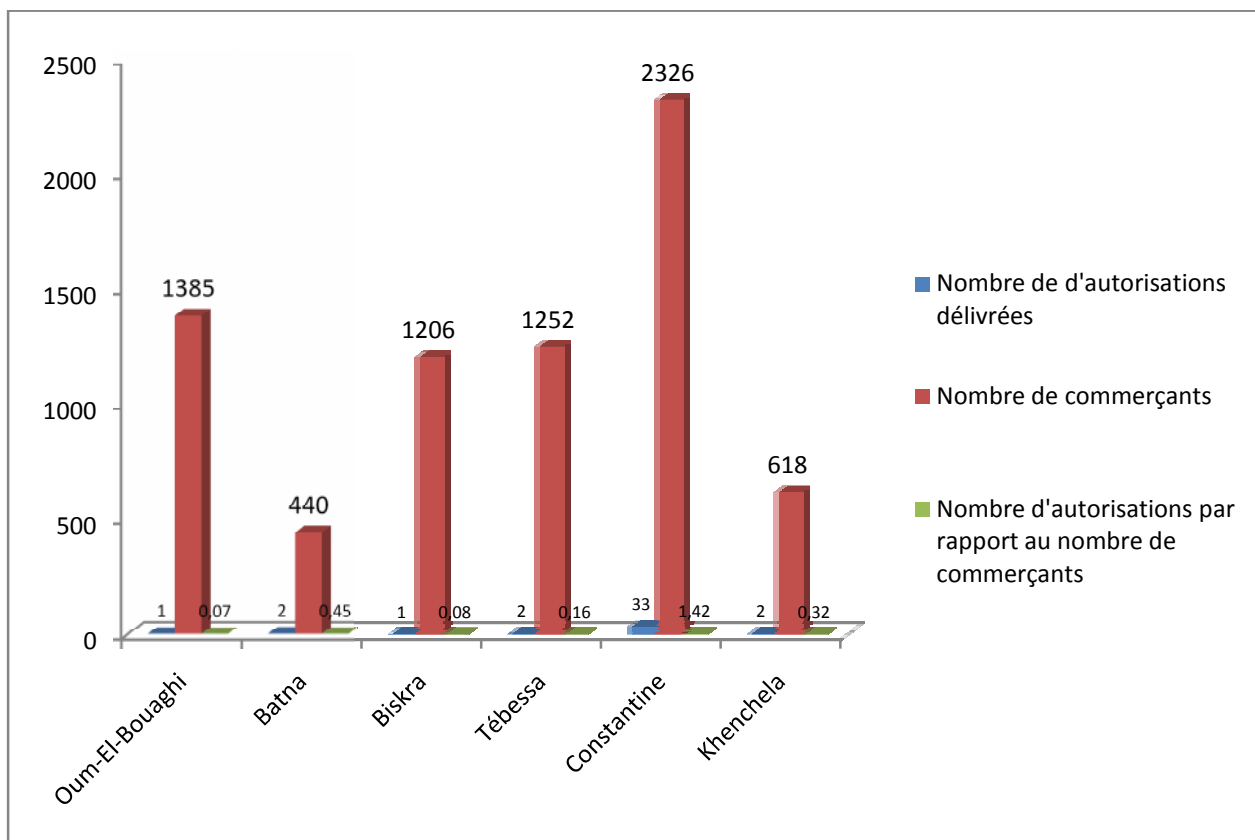


Fig.5. Nombre de demandes délivrées par rapport au nombre de commerçants.

I.3. INFRACTIONS RELEVÉES :

Le tableau ci-après fait apparaître le nombre d'infractions enregistrées au niveau Régional.

REGION ET WILAYAS RATTACHEES A LA DRC	NOMBRE ET NATURE DES INFRACTIONS RELEVÉES ET LEUR EVOLUTION (2016/2015)									Total (année 2016)
	VENTE EN VIOLATION DES REGLES PREVUES (ART. 23 DU TEXTE)			PUBLICITE TROMPEUSE (ART. 28 DU TEXTE)			RECIDIVE (ART. 30 DU TEXTE)			
	2016	2015	EVOLUTION (%)	2016	2015	EVOLUTION (%)	2016	2015	EVOLUTION (%)	
OEB	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Batna	-	-	-	03	01	200%	-	-	-	03
Biskra	02	02	-	-	-	-	-	-	-	02
Tébessa	-	-	-	-	04		-	-	-	-
Constantine	-	-	-	-	01	-	-	-	-	-
Khenchela	-	-	-	-	08	-	-	-	-	-
<u>Total Régional</u>	<u>02</u>	<u>02</u>	-	<u>03</u>	<u>14</u>	<u>-78,57%</u>	-	-	-	05

Représentation graphique :

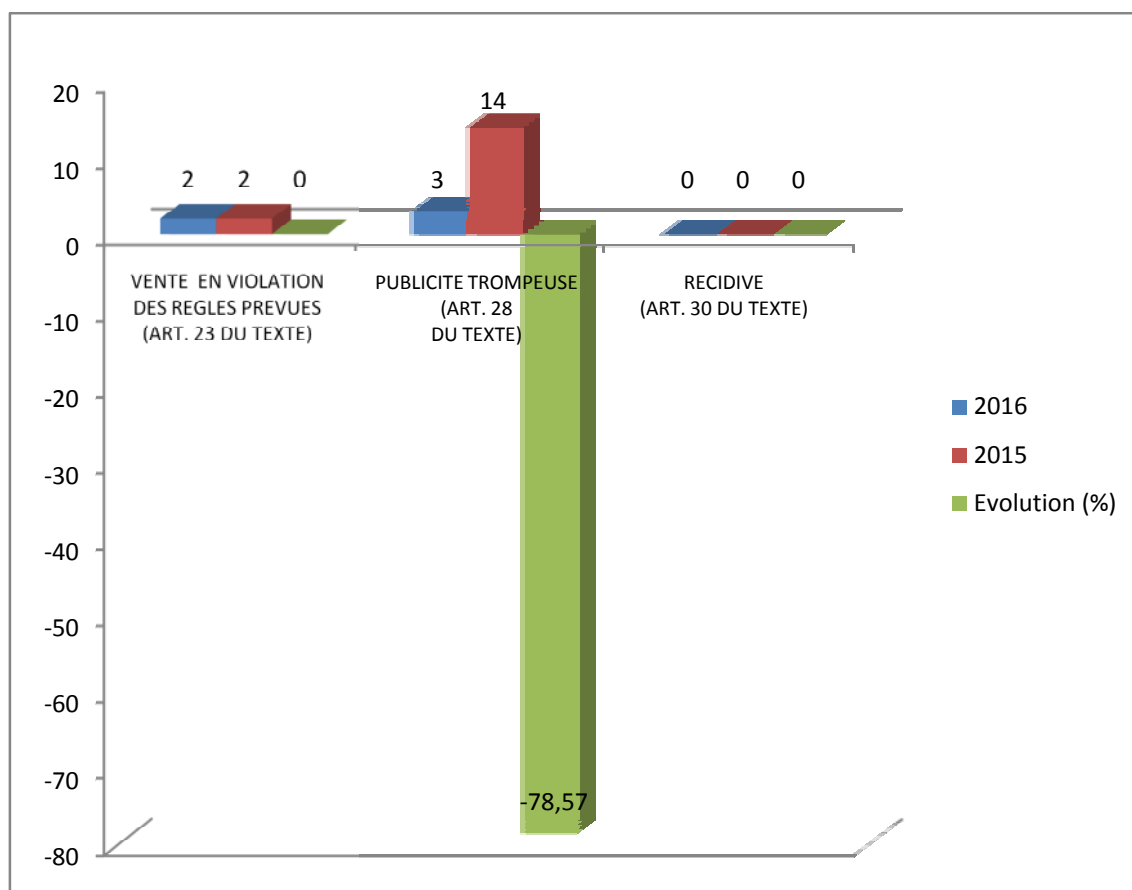


Fig.5. Evolution des infractions relevées.

Pour ce qui est du nombre d'infractions relevées, 05 infractions au total sont enregistrées au niveau de la Région de Batna. Ce nombre est considéré comme assez faible si on le compare au nombre de demandes formulées ainsi qu'au nombre d'autorisations délivrées et ce, grâce aux efforts fournis par nos services en termes de vulgarisation et promotion de ce type de vente au profit des agents économiques.

Par ailleurs, les infractions enregistrées concernent **la publicité trompeuse (03) et vente en violation des règles prévues (02)**.

D'un autre côté et en comparant les données de l'année 2016 à celles de 2015 de la même période, le nombre d'infractions relatives à la publicité trompeuse a connu une baisse sensible, par contre l'infraction de violation des règles prévues par la loi demeure la même, tandis que l'infraction de récidive (aucune infraction n'a été enregistrée).

I.4. SANCTIONS PRONONCEES :

Le nombre de sanctions prononcées au niveau Régional apparaît dans le tableau ci-après :

REGION ET WILAYAS RATTACHEES A LA DRC	NATURE ET NOMBRE DES SANCTIONS PRONONCEES AINSI QUE LEUR EVOLUTION (2016/2015)												Total (année 2016).
	ARRET TEMPORAIRE DE L'ACTIVITE			AMENDE (50.000 DA A 5 000.000 DA)			FERMETURE ADMINISTRATIVE			SAISIE ET/OU CONFISCATION			
	2016	2015	EVOLUTION (%)	2016	2015	EVOLUTION (%)	2016	2015	EVOLUTION (%)	2016	2015	EVOLUTION (%)	
OEB	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Batna	-	-	-	03	01	200%	01	-	-	-	-	-	04
Biskra	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Tébessa	-	-	-	-	04	-	-	-	-	-	-	-	-
Constantine	-	-	-	-	01	-	-	01	-	-	-	-	-
Khenchela	-	-	-	-	08*	-	-	-	-	-	-	-	-
<u>Total Régional</u>	-	-	-	<u>03</u>	<u>14</u>	<u>-78,57</u>	<u>01</u>	<u>01</u>	-	-	-	-	04

(*) : Deux (02) PVs dont un assorti d'une amende de **40.000,00 DA** (inférieur à **50.000,00 DA**) et l'autre en attente du prononcement du jugement.

(**) : Toutes les amendes prononcées par la justice sont de **20.000,00 DA** (inférieur à **50.000,00 DA**)

Représentation graphique :

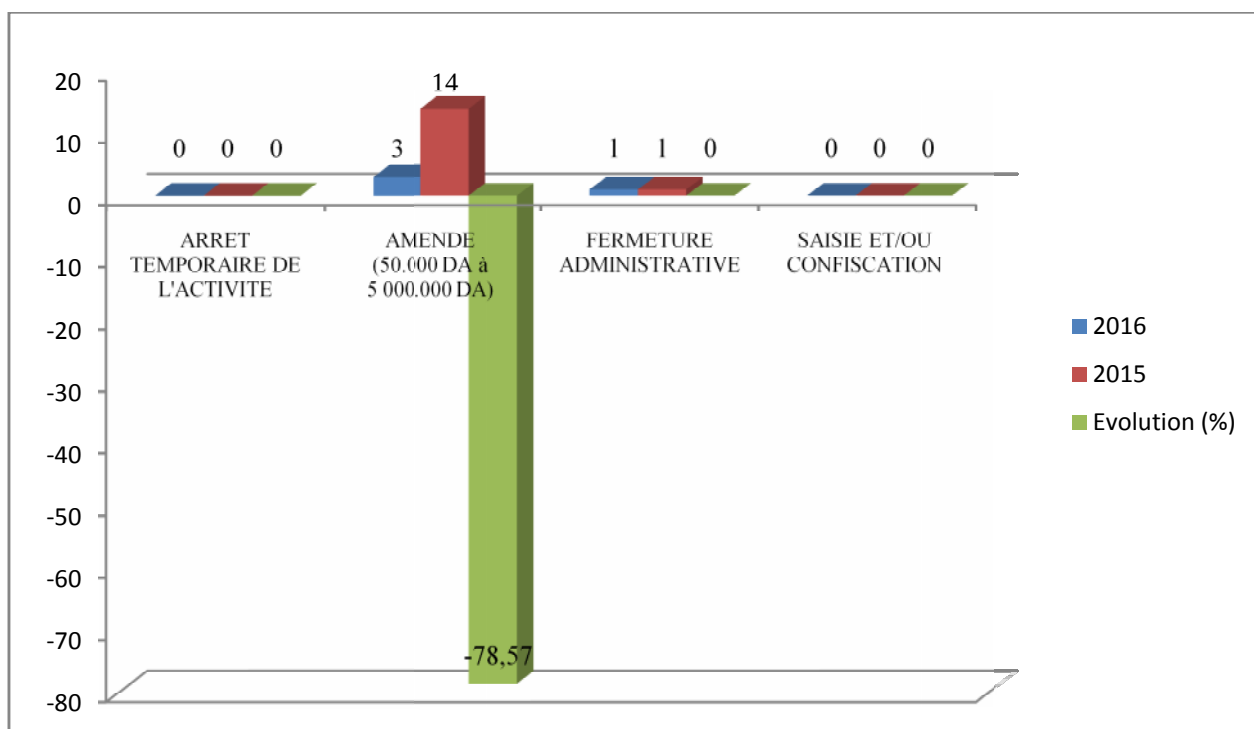


Fig.7. Evolution des sanctions prononcées.

Les données exposées ci-dessus font apparaître un nombre global de trois (03) sanctions en matière d'amendes prononcées.

Il y a lieu de signaler que le nombre de sanctions est égal au nombre d'infractions relevées comme le montre le graphe ci-dessous.

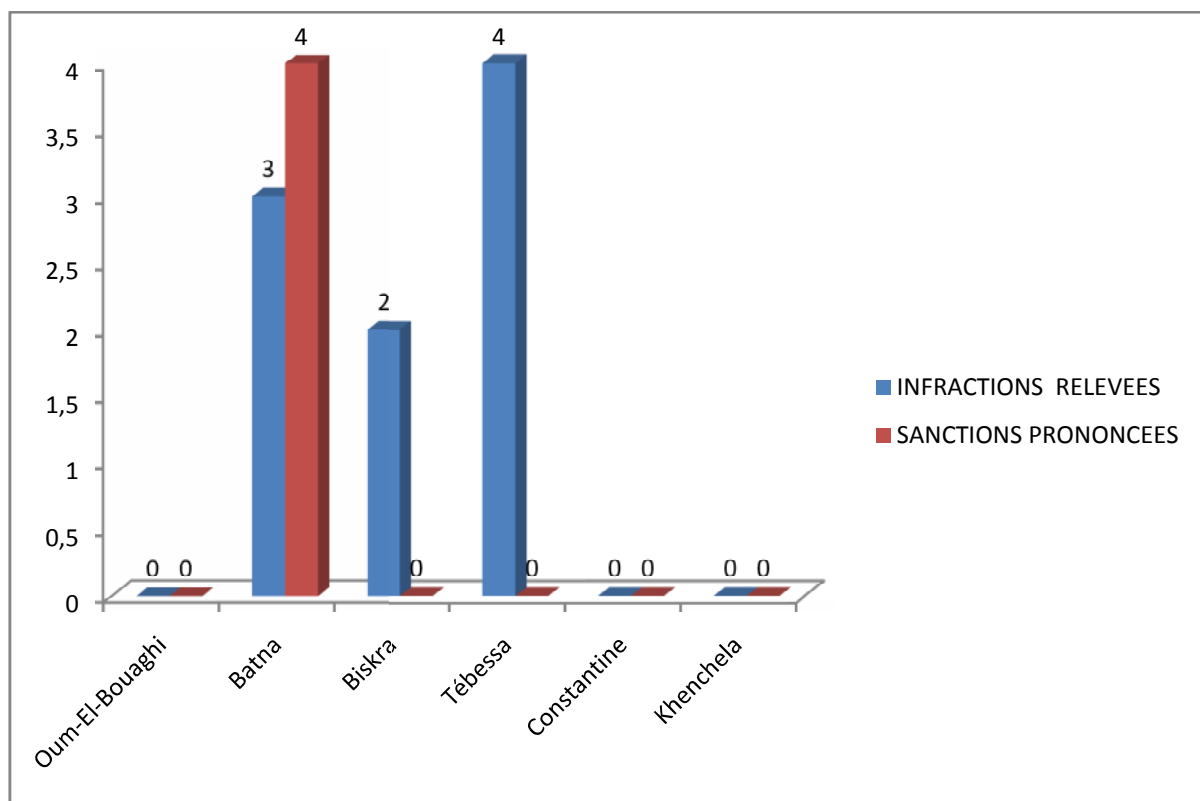


Fig.8. Nombre d'infractions par rapport au nombre de sanctions prononcées.

II. PROPOSITIONS UTILES

- " **L'arrêt immédiat** " mentionné dans l'article n° 23 du Décret Exécutif n° 06-215 n'est pas clair, est ce qu'il s'agit de l'arrêt de l'activité ou l'arrêt de la vente en solde et comment le faire (tout en respectant la procédure légale).
- Révision de la loi 04-08 et le Décret Exécutif n° 06-215 pour prévoir des sanctions aux infractions liées à la pratique des ventes réglementées sans autorisations préalables ou en dehors des périodes fixées par la réglementation en vigueur.

III. APPRECIATIONS ET AVIS DE LA DIRECTION REGIONALE DU COMMERCE ET DES DCW RATTACHEES.

L'exploitation des différents rapports établis par les DCWs relevant de la compétence de DRC de Batna fait sortir que le nombre de demandes d'autorisation enregistré demeure toujours faible comparativement au nombre de commerçants actives, et ce malgré les actions de sensibilisation menées par les différentes DCWs. Ce constat a été remarqué dans tous les rapports des DCWs à l'exception celui de la **DCW de Constantine** (61 demandes ; 61 autorisations).